

PARIS (MPE-Média) – Vice-Président depuis environ douze ans de la FEDENE, la Fédération des services énergie environnement, en tant que Président de deux syndicats membres, le SNCU puis le SNEC, M. Jean-Claude Boncorps vient d'être élu Pdt de la FEDENE, qui regroupe près de 500 entreprises et 70.000 salariés représentant un CA d'environ 11 milliards d'Euros. Entretien en prélude à trois ans de mandat et chiffres clés.



Jean-Claude Boncorps, nouveau Président de la FEDENE (ph SD FEDENE 2013)

L'essentiel des buts de la FEDENE tourne autour des objectifs d'efficacité énergétique dans les bâtiments et dans les industries :

« Nous représentons les services, pas les commandes de travaux ou d'équipements. Nous traitons avec nos clients industriels ou organismes gestionnaires d'habitats, des collectivités locales, des responsables de marchés publics, de co-propriété. Dans ces prestations d'EF EN, nous proposons des solutions minimales et des contrats de moyens satisfaisants mais nous passons aussi des contrats de performance. Nous finalisons une enquête sur un état des lieux de nos interventions sur la performance énergétique des bâtiments publics et privés en France », explique le nouveau président de la FEDENE.

Les perspectives sont importantes dans ce domaine, compte tenu de la hausse des prix de l'énergie récemment et à l'avenir et pour répondre aux engagements de l'Europe et de la France sur la baisse des consommations d'énergie dans les bâtiments :

« Ces objectifs nous semblent réalisables dans le cadre de l'objectif global de - 20% de consommation en moins en 2020. Le 2e objectif, qui ne concerne que le parc existant fixé à Grenelle de moins 38% d'énergie consommée en 2020 comparé à la situation de 2007, nous paraît extrêmement ambitieux et loin d'être acquis de 2013 à cette date. Les objectifs actuels du gouvernement affichant 500 à 600.000 rénovations importantes par an nous semblent aussi ambitieux, car cela coûte cher et porte en grande partie sur l'habitat privé, ce qui impose des décisions à prendre qui coûtent 200 à 300€ par m2 chauffé, et un temps de retour qui supposeront des aides publiques importantes pour les réaliser », note M. Boncorps.

Des travaux moins complets, partiels, permettraient d'être dans des marges accessibles en terme de financement et aussi en termes d'exécution, mais aussi de lutte contre la

précarité énergétique :

« Un contrat de performance énergétique, nouveau type de contrat, vise principalement les immeubles collectifs ou tertiaires, après audit thermique sérieux : « dans ce cadre, nos entreprises s'engagent sur un résultat post travaux que le client payera en fonction du résultat, les dépassements de coût en consommation de référence étant à la charge de l'entreprise en garantie réelle », explique le nouveau Président de la FEDENE.

La FEDENE ne sait pas encore chiffrer le nombre d'emplois supplémentaires susceptibles d'être créé :

« Non, mais nous estimons que pour la totalité de la FEDENE, nous recensons près de 4.000 créations d'emplois/an sur un total actuel de 70.000 emplois », note M. Boncorps.

Par ailleurs, la FEDENE gère une grande partie des installations de cogénération au gaz produisant à la fois de la chaleur et de l'électricité pour des entreprises et des hôpitaux, des HLM, des réseaux de chaleur pour l'habitat : « Ces cogénérations investies voici près de 10 ans apportent déjà des améliorations mais elles risquent d'être démantelées, car la FEDENE et les pouvoirs publics n'ont pas trouvé les solutions pour programmer leur rénovation. L'équilibre tient sur le prix de l'électricité – qui a baissé – et sur celui du gaz – qui a augmenté – et l'écart entre les eux pose problème », explique M. Boncorps.

En 2012, les volumes de gaz vendus pour les usines à cycle-combiné gaz ont baissé de 30% en France à cause du prix du gaz :

« La demande d'électricité a baissé à cause de la crise. Certains moyens, dont le nucléaire

produisent autant qu'avant, ce qui fait chuter les prix de l'électricité. Nous avons ce souci avec les installations de cogénération, pourtant bien meilleurs sur le plan de l'efficacité énergétique. Ces outils produisent de l'ordre de 16 TéraWatts/heures pas an », précise le Président de la FEDENE.

La FEDENE et son président notent enfin à propos des énergies renouvelables que la chaleur renouvelable est plus importante grâce à la biomasse que l'électricité renouvelable via le solaire et l'éolien :

« Le tropisme est là, alors que nous arrivons à obtenir des solutions très vertueuses notamment en développant des réseaux de chaleur ou en convertissant des chaudières passant du gaz au bois ou à la biomasse. Les dernières statistiques indiquent que nous en sommes à 36% du mix énergétique des réseaux de chaleur qui proviennent des réseaux de chaleur ou de la récupération. Quand on parle de mix énergétique, il faut penser chaleur. Quand tous les débats actuels parlent du nucléaire ou de l'éolien, on passe à côté de l'essentiel qui est la chaleur, et le développement des réseaux de chaleur », affirme le nouveau président de FEDENE.

« La profession a plein de moyens à réaliser à condition que le fonds étatique géré par l'ADEME puisse être mieux doté », ajoute M. Boncorps, dont la Fédération travaille aussi avec l'Association AMORCE réunissant les collectivités territoriales et des collègues opérateurs concessionnaires de chauffages urbains, bureaux d'études, fabricants de matériels.

La FEDENE propose aussi des prestations globales de gestion des immeubles (bureaux, services généraux, restauration, etc., facilities management) ; des services d'incinération et de traitement des déchets via le Syndicat National du Traitement et de la Valorisation des Déchets Urbains et Assimilés.

En conclusion, M. Boncorps estime que nous vivons actuellement une phase importante du débat sur la transition énergétique :

« Notre premier message est qu'il est bien de faire de la rénovation lourde pour 600.000 logements par ans, mais qu'il ne faut pas oublier les trente millions d'autres logements privés dans lesquels on peut et doit aussi faire des choses même à une moindre échelle ».

Recueilli par Christophe Journet

FEDENE, un acteur majeur de l'efficacité énergétique

La FEDENE regroupe six syndicats professionnels :

Le SNCU, Syndicat National du Chauffage Urbain et de la Climatisation Urbaine

Le SVDU, Syndicat National du Traitement et de la Valorisation des Déchets Urbains et Assimilés

Energies : Nouveau Président pour FEDENE

Écrit par Administrator

Mercredi, 06 Février 2013 18:07 - Mis à jour Mardi, 25 Octobre 2016 14:26

Le SYNASAV, Syndicat National de la maintenance et des Services en efficacité énergétique

Le SNEC, Syndicat National de l'Exploitation Climatique et de la Maintenance

Le SYPIM, Syndicat du Pilotage et de la Mesure de la Performance Energétique

Le SYPEMI, Syndicat Professionnel des entreprises de Multiservice Immobilier et de Facilities Management.

La FEDENE regroupe 500 entreprises

Ces entreprises traitent de :

Conduite et maintenance des équipements de chauffage et de climatisation et exploitation de l'énergie dans le bâtiment : de l'installation centralisée à l'équipement individuel

Développement et gestion des réseaux de chaleur et de froid

Production locale d'énergie

Energies : Nouveau Président pour FEDENE

Écrit par Administrator

Mercredi, 06 Février 2013 18:07 - Mis à jour Mardi, 25 Octobre 2016 14:26

Valorisation énergétique des déchets

Multiservice Immobilier et Facilities Management.

Elles représentent :

- 70.000 salariés.
- 4.000 créations d'emploi par an.
- 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Chiffres Clés : La FEDENE, c'est ...

- 100.000 MW de puissance thermique totale gérée
- Gestion de 63% du parc des logements équipés de chauffage collectif soit 3,1 millions de logements

- 6 millions de chaudières individuelles sous contrat
- 450 réseaux de chaleur et de froid dans 340 villes
- 31% d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique des réseaux de chaleur
- 13 millions de tonnes de déchets ménagers valorisés par an
- 20 millions de m2 gérés en multiservice immobilier

Enquête Fedene : Les chiffres clé de la performance énergétique des bâtiments

Les contrats avec obligation de résultats représentent déjà un gain moyen de 21 %, a constaté la FEDENE à l'issue d'une enquête menée par ses adhérents de juin 2011 à juin 2012.

Pour réaliser cette enquête, les opérateurs d'efficacité énergétique, membres de Fedene, ont mesuré les consommations énergétiques réelles de 3 millions de m2, soit environ 50.000 équivalent logements sur une période d'un an.

Ce vaste échantillon - le plus large étudié à ce jour, précise la FEDENE – l'autorise à donner une vision qu'elle estime objective de la performance énergétique des logements collectifs, du parc tertiaire, des collectivités et des industries, en fonction du contrat signé par les clients avec leur opérateur (contrat de moyens* ou contrat de résultats).

Focus sur le Contrat de Performance Energétique (CPE) : 1ère analyse sur plus de 10.000 logements et plus d'1 million de m2 en tertiaire

En complément de cette étude, FEDENE a examiné des contrats de Performance Energétiques (CPE) signés par des entreprises adhérentes depuis 2009.

A la clé : une mesure des impacts liés à ce type de contrat sur la réduction des consommations énergétiques

Alors que la chaleur représente en France la moitié de l'énergie finale consommée et 75% de l'énergie utilisée par le secteur résidentiel-tertiaire**, FEDENE démontre, par la publication de ces chiffres clés, l'apport déterminant des opérateurs d'efficacité énergétique dans la transition énergétique.

Les entreprises membres de FEDENE gèrent aujourd'hui 63% du parc des logements (sociaux et privés) équipés de chauffage collectif (soit 3,1 millions de logements en résidence principale sur un parc de 4,9 millions), faisant de l'habitat leur premier client avec 40% de la puissance totale exploitée, note la porte-parole de FEDENE.

Les contrats avec obligation de résultats : un gain moyen de 21 %

Afin de mettre en avant leur savoir-faire, les opérateurs d'efficacité énergétique proposent des contrats de résultats. Ces contrats, déjà choisis par 60% de leurs clients, permettent une amélioration constante de l'efficacité énergétique des bâtiments. Ils consistent à optimiser en

permanence le fonctionnement de l'ensemble de l'installation : adaptation aux besoins, maîtrise des consommations, gestion du bouquet énergétique, limitation des émissions de gaz à effet de serre, optimisation économique.

L'obligation de résultats porte sur le niveau de service (température, continuité de service, etc.) et, souvent aussi, sur le niveau de consommation d'énergie rapporté aux conditions de fonctionnement. Avec ce type de contrat, l'amélioration de la performance énergétique est concrète : l'enquête montre que la consommation réelle des bâtiments faisant l'objet d'un contrat de résultats est de 162 kWh/m².an pour le chauffage, soit 21% de moins que pour les bâtiments sous contrat de moyens.

« Notre profession s'engage sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. C'est l'essence même des contrats avec obligation de résultats. Notre rôle est aujourd'hui de mieux valoriser notre expertise auprès des clients sous contrats de moyens, afin d'élargir notre action sur le parc existant », souligne M. Jean-Claude Boncorps, Président de la FEDENE.

Focus sur le Contrat de Performance Energétique (CPE) : 1ère analyse sur plus de 10.000 logements et plus d'1 million de m² en tertiaire

Plus abouti encore que le contrat de résultats, le CPE garantit une amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment, mesurée et vérifiée, dans la durée. Il s'agit d'un contrat engageant, puisque l'opérateur devra verser une indemnisation si l'amélioration de la performance énergétique n'est pas atteinte.

L'étude des CPE, réalisée par Fedene, démontre que l'impact d'un tel contrat sur la consommation d'énergie est réel quel que soit le niveau d'actions de performance énergétique réalisées : l'exploitation et le management de l'énergie confiés à un opérateur d'efficacité énergétique peuvent permettre à eux seuls de réaliser jusqu'à 20 % d'économies d'énergie.

Si, à cette action, s'ajoutent des travaux d'amélioration sur les équipements, le gain peut

Energies : Nouveau Président pour FEDENE

Écrit par Administrator

Mercredi, 06 Février 2013 18:07 - Mis à jour Mardi, 25 Octobre 2016 14:26

atteindre 30 %.

Un investissement complémentaire sur le bâti peut engendrer jusqu'à 50% de réduction de la consommation énergétique, ajoute la FEDENE.

Voir aussi sur :

www.fedene.fr

SOUSCRIPTIONS, LIENS COMMERCIAUX SUR MPE- « MATIERES PREMIERES ENERGIES MEDIA »

TARIFS DES SOUSCRIPTIONS A LA LETTRE ET AU SITE INTERNET MPE-MEDIA :

LETTRE MPE-MEDIA + SITE WEB: 690€ HT/AN, **1.350€ HT/2 ANS**

LETTRE MPE-MEDIA*: 395€ HT/AN, **750€ HT/2 ANS**

SITE WEB MPE-MEDIA* : 295€ HT/AN, **550€ HT/2 ANS**

*PRIX DE BASE POUR DEUX ADRESSES DE COURRIEL PAR ENTREPRISE, TARIFS DEGRESSIFS POUR 3 A 10 ADRESSES ET PLUS



TARIFS DE LA PUBLICITE, DES MESSAGES COMMERCIAUX OU « CORPORATE » DES ENTREPRISES :

LIEN COMMERCIAL DIRECT DE WWW.MPE-MEDIA A VOTRE SITE : 990€ HT/AN, **1.800€ HT/2 ANS +**

PUBLICITES SUR LETTRE & LE SITE WEB MPE-MEDIA : 90€ HT/LETTRE, 990€ HT/AN (12 EDITION)

PAIEMENT SUR FACTURE ENVOYÉE À RECEPTION DES COMMANDES

RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE SOUSCRIPTIONS A ADRESSER A :

MPE-MEDIA EDITIONS

TEL : +336 60 58 89 26

contact@mpe-media.com

www.mpe-media.com